



HABITANTS

DE LA PRISE DE PAROLE AU POUVOIR D'AGIR

Il y a encore quelques années, les stratégies de participation des habitants consistaient bien souvent à « écouter », « informer », « consulter »...

Mais la donne a aujourd'hui considérablement changé, et les citoyens sont de plus en plus impliqués dans les projets urbains qui les concernent. Et ce, en phase de conception, mais aussi de mise en œuvre des projets.

« L'enjeu était de mettre le programme urbain au service d'une dynamique de transformation sociale. »

JÉRÔME MARCILIAC, DIRECTEUR
DU SERVICE POLITIQUE DE MIRAMAS

L'engagement des habitants dans l'élaboration et la mise en place des projets de territoire a toujours été considéré comme un enjeu déterminant de la réussite de la politique de la ville. Depuis quelques années, l'implication des habitants est de plus en plus ambitieuse et concrète. Plus qu'une consultation, on parle aujourd'hui de concertation voire de coconstruction. En 2014, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a entériné cette évolution avec la mise en place de conseils citoyens dans tous les contrats de ville et d'une « maison du projet » pour chaque projet de renouvellement urbain. Une demi-douzaine d'années plus tard, les premières conventions signées dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) comportent toutes un article dédié à la participation des habitants. Mais comment cela se traduit-il réellement sur le terrain? Zoom sur deux exemples.

Annemasse à l'heure de la maîtrise d'usage

À Annemasse (Haute-Savoie), le projet vise à réaménager le quartier du Perrier-Livron-Château Rouge. Porté par Annemasse Agglo et la Ville, le programme prévoit notamment la création d'un écoquartier, la rénovation de 500 logements, d'un groupe scolaire et d'une plaine des sports, la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire et d'un tiers lieu ainsi que l'aménagement d'un hectare dédié au maraîchage biologique. « La stratégie participative actuelle reprend les actions impulsées lors du programme précédent, qui misait déjà sur un partenariat étroit avec les habitants », indique Lise Piquerey, chargée d'opérations d'aménagement à la Ville d'Annemasse. En 2015, avec la création du conseil citoyen, la participation est véritablement entrée dans l'ère de la coconstruction.

Conseillers citoyens

Annemasse compte désormais 70 conseillers citoyens, dont une vingtaine particulièrement actifs. Loin de se contenter d'un siège dans les instances de gouvernance, ces habitants sont de véritables forces motrices du renouvellement, multipliant les actions sur le terrain pour faire entendre la voix et les attentes des habitants et donner forme à leurs

idées. Organisation de questionnaires, enquêtes de proximité, ateliers de coconstruction pour la programmation et l'aménagement des équipements et des espaces publics, rencontres, discussions avec les acteurs professionnels... « Il s'agit vraiment de concertation au sens propre : notre objectif est de nous accorder sur un projet

commun, poursuit Lise Piquerey. Cela implique des ajustements parfois importants et des discussions intenses. » Parmi les projets sources de discussions, la requalification d'une route départementale qui a été profondément challengée par le conseil citoyen, avec des modifications substantielles à la clé, ou la maison du projet qui va devenir itinérante. « De même, nous allons repenser la volumétrie des immeubles du futur écoquartier de Château Rouge avec les conseillers citoyens et les habitants afin de tenir compte de leurs préférences : des immeubles hauts avec une emprise au sol plus faible. » Au total, 30 000 m² de projets auront été coconstruits.

70

habitants participent
aux conseils citoyens
à Annemasse.

30 000 M²

de projets ont été
coconstruits avec
les habitants.

EN CHIFFRES



© Ville d'Annemasse

Mirammas : le projet urbain au service du projet social

À Miramas (Bouches-du-Rhône), c'est en décembre dernier qu'a été signée la convention du nouveau projet de renouvellement urbain des quartiers Maille I et Mercure. Ce dernier prévoit la (re)construction de 250 logements et le désenclavement des deux cités. Il permettra également d'étoffer le parc d'équipements publics avec la construction d'un centre social et le déplacement d'une école. « Dès sa concep-

Mirammas a réussi son pari : impliquer les habitants dans le projet de transformation de leur quartier.



© Ville de Miramas

tion, la Ville a souhaité mettre au cœur les enjeux sociaux et humains. C'est pourquoi, soutenus par l'ANRU, nous avons confié l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet à l'Adéus, une agence d'études urbaines et sociales animée par un sociologue, indique Jérôme Marciliac, directeur du service politique de la Ville à Miramas. L'enjeu était de mettre le projet urbain au service d'une dynamique de transformation sociale – et non l'inverse – en considérant les habitants comme acteurs du processus et producteurs du projet. »

« Si vous aviez une baguette magique, vous feriez quoi pour votre quartier? »

Pendant dix-huit mois, de 2016 à 2018, les habitants du quartier ont été invités à une trentaine d'ateliers collectifs. L'enjeu étant de mobiliser leur maîtrise d'usage en intégrant aussi les techniciens et gestionnaires futurs. « La première étape a été consacrée au diagnostic du cadre de vie existant en matière d'équipements, de commerces, de transports, d'emploi, de logement, de vie de quartier ou de vivre-ensemble, explique Maxence Moréteau, sociologue urbaniste et gérant de l'Adéus. Puis nous avons invité les habitants à imaginer l'avenir de leur quartier avec une question toute simple : "Et vous, si vous aviez une baguette magique, vous feriez quoi pour votre quartier?". » Ensuite, les habitants sont passés du rêve au concret à travers un exercice collectif de programmation urbaine au-

tour de maquettes du quartier réalisées à l'aide d'imprimantes 3D. « Ces séances ont permis de tester collectivement des hypothèses, en tentant d'aller vers "l'idéal" imaginé lors de la phase prospective, reprend Jérôme Marciliac. En termes de concertation, cette étape est cruciale mais c'est aussi la plus délicate car c'est le moment où les préoccupations individuelles peuvent prendre l'ascendant sur les ambitions partagées, notamment quand le projet implique des démolitions de logements. » Les discussions ont abouti à une synthèse de l'ensemble des compromis et le projet a finalement été validé en octobre 2018. Aujourd'hui, avec la signature de la convention NPNRU, la transformation du quartier est entrée en phase opérationnelle, et la dynamique d'implication va se poursuivre. Il y a en effet beaucoup d'opérations à préciser dans la mise en œuvre du projet. « Tout au long de ce dispositif hors du commun, nous avons tissé des liens avec certains habitants qui se sont particulièrement impliqués et qui sont devenus en quelque sorte les parrains et les marraines de l'opération. Nous continuons à les voir tous les mois. » ●

TÉMOIGNAGE



« Une politique qui demande du courage »

MAXENCE MORÉTEAU,
SOCILOGUE-URBANISTE,
DIRECTEUR DE L'ADÉUS

« La démarche mise en place par la Ville de Miramas est exceptionnelle sur le plan de l'ambition politique mais aussi dans sa concrétisation opérationnelle. Lors des premiers rendez-vous, les participants se comptaient sur les doigts d'une seule main... Mais ils étaient plus de 60 lors des ultimes rencontres ! Cette montée en puissance ne doit rien au hasard, c'est le résultat d'un engagement fort de la part des élus et des équipes techniques, qui ont pris le parti de la transparence et de la recherche permanente du compromis. De notre côté, nous avons accompagné le processus de bout en bout en participant à l'animation de toutes les sessions et en diffusant des livrets pour résumer les avancées du projet et préparer les étapes à venir. Créer une relation de confiance implique d'être toujours très clair vis-à-vis des parties prenantes ! »



© Ville de Miramas



TÉMOIGNAGE

« Nous avons démontré notre utilité »

FRANÇOISE SURETTE,
CONSEILLÈRE CITOYENNE D'ANNEMASSE

« Je fais partie du conseil citoyen depuis son origine car j'ai toujours été convaincue que les habitants devaient pouvoir être partie prenante des projets qui les concernent au premier chef. Mais je me suis rapidement rendu compte que cette volonté de participer n'était pas innée. Les résidents de nos quartiers n'avaient pas l'habitude qu'on leur demande leur avis et ne comprenaient pas notre positionnement : il a fallu mériter leur confiance pour qu'ils acceptent de s'engager. Heureusement, au fil du temps et grâce à un long travail de proximité, nous avons réussi à démontrer notre utilité. Je pense que le fait de constater que nos remarques étaient écoutées et que nos idées prenaient vie a amené les gens à s'ouvrir petit à petit et à participer à nos travaux. À l'avenir, j'aimerais que le conseil citoyen puisse intégrer l'ensemble des actions qui seront déployées sur le quartier, au-delà du périmètre du NPNRU. »

EN CHIFFRE

18 MOIS

À Miramas, la concertation a duré 18 mois entre 2016 et 2018. Elle se poursuit encore après la signature de la convention.

ÉCLAIRAGE

Les conseils citoyens



1 157

conseils citoyens
actifs en France

15 000

habitants
y participent

Mis en place dans l'ensemble des quartiers prioritaires, les conseils citoyens visent à créer un espace de propositions et d'initiatives tout en confortant la place des habitants dans les instances de pilotage des contrats de ville et des projets de renouvellement urbain. Chaque conseil citoyen est constitué de deux collèges fédérant des représentants d'associations et acteurs locaux pour l'un et des habitants du quartier pour l'autre, ces derniers étant tirés au sort ou recrutés par appel au volontariat. Les conseils citoyens sont des entités autonomes dans l'organisation de leurs travaux qui ne sont ni présidées ni animées par des élus. Ils bénéficient par ailleurs d'un accompagnement dans le cadre des contrats de ville, qui prévoient des moyens dédiés pour le fonctionnement courant et la mise à disposition d'un local.